

## POINT COVID19

### COMPTE RENDU de l'audio conférence du 10 avril

Audio conférence informelle CHSCT/OS avec la direction à 16H15

Comme avant chaque audio, un message avec une liste de questions et de demandes de notre section a été adressée en amont au directeur.

#### **PLAN SANITAIRE**

##### Réponses de la direction à nos questions :

> **34 agents sont à ce jour déclarés ou suspectés COVID** (38 à la dernière audio), 19 services sont concernés

> **27 en « quatorzaine »**

> **169 sont en ASA « médicale », 167 en ASA « garde d'enfants » et 355 en ASA « non empêché »** (sur un total de 691 ASA)

> **22 agents sont guéris**

> **quelques problèmes de nettoyage relevés du fait de problèmes de transport de ces salariés et parfois une porte close à l'arrivée sur site. Le nécessaire a été fait pour résoudre ce dernier point.**

> **La prestation de nettoyage comprend la désinfection des points de contact** (poignées de porte, bouton d'ascenseur, interrupteurs... notamment).

**A partir du mardi 14 avril, le nettoyage sera fait :**

- **quotidiennement sur les sites** d'Arpajon, Corbeil (21 bis rue Feray), Etampes, Evry (306-308 square CE), Juvisy, Massy, Palaiseau (rue Emile Zola) et Yerres.

- **3 fois par semaine** (lundi, mercredi et vendredi) sur les sites de Corbeil (75 rue Feray), Brunoy, Chilly-Mazarin, Dourdan, Evry municipale, Grigny, La Ferté-Alais, Longjumeau, Orsay, Paierie Départementale, Montlhéry, Sainte-Geneviève-des-Bois et Savigny-sur-Orge.

> **la direction a transmis du savon liquide, et des boîtes de lingettes désinfectantes** (2 pour les sites SIP/SIE et le SDE, 1 pour les trésoreries)

##### Informations de la direction :

> **la désinfection du SPF de Massy a été réalisé et étendu par précaution aux zones où l'agent signalé s'est rendu.**

> **il est rappelé que si un agent a un doute sur son état de santé ou dans son entourage immédiat, il doit en informer son chef de service avant tout déplacement au travail.**

**La CGT est à nouveau intervenue sur la reprise d'activité en présentiel des agents « guéris ».**

**Bien que la direction ait rappelé que la reprise du travail ne pouvait se faire sans l'accord du médecin de prévention, nous avons insisté sur l'importance de suivi particulier de ces agents car la convalescence post Covid peut être longue. Fragilisés, ils peuvent être plus exposés que d'autres à développer d'autres pathologies dans ce contexte, ce qui a déjà été constaté dans notre direction.**

**Nous avons réitéré notre demande de placement en ASA. Si l'agent est en PCA, au cas par cas selon son état de santé, qu'il puisse prioritairement télétravailler (pas de présentiel !)**

**La direction n'a pas décidé de placer « prioritairement » ces agents en télétravail.**

**Le médecin de prévention a confirmé le suivi de ces agents et le placement en ASA si nécessaire.**

**Pour la CGT, la meilleure protection est le confinement ! « Restez chez vous ! » La santé d'abord ! Et les moyens de travailler en toute sécurité par le télétravail, seulement s'il est rendu possible par l'état de santé de l'agent !**

**Nous invitons ces agents à la plus grande prudence afin qu'ils n'envisagent une reprise d'activité en présentiel qu'après un rétablissement total, après accord du médecin de prévention qui vous consultera par téléphone pour juger de votre état de santé avant toute reprise.**

**Le médecin transmet une confirmation d'accord de reprise par écrit (mail ou SMS) : cet accord étant impératif, veuillez à le recevoir afin de vous garantir du respect de votre obligation !**

## **EVOLUTION du PCA**

### **Réponses de la direction à nos questions :**

- > Environ 13 % du PCA est en présentiel soit 192 agents présents en roulement parfois en temps partiel sur la journée ou la semaine.
- > Pas de directive à ce jour d'un nombre maximum d'agents par service, mais indication d'un repère de 5 agents par service avec préconisation de distanciation de 2 mètres.
- > 284 agents en télétravail, l'organisation du travail étant évolutive avec une augmentation dépendant de la livraison prochaine d'ordinateurs portables pour les missions prioritaires (délai de 2 à 3 semaines)

### **Informations de la direction :**

- > Modalités d'organisation de la campagne IR en cours, en audio nationale avec les syndicats la semaine prochaine.

**La CGT est à nouveau intervenue sur le trop grand nombre d'agents en présentiel dans certains services.**

**Nous avons demandé que le strict respect des préconisations locales de 2 à 5 personnes par service soit réaffirmé et rappelé.**

La direction a répondu que ce n'était qu'un indicateur, et que le plus important ce sont les gestes barrières et la distanciation sociale.

**La CGT conteste ce recul de principe, rappelant que seuls les agents nécessaires aux missions prioritaires qui ne peuvent pas être télétravaillés doivent être présents !**

En réponse à nos questionnements pour les SIP, la direction a répondu :

- qu'une dotation d'ordinateurs portables devait arriver en semaine 17 et une autre dans un mois.
- que toutes les possibilités de télétravail seront mises en application
- que les missions prioritaires sont : les appels téléphoniques et les déclarations papier
- qu'elle attend la livraison des téléphones portables professionnels commandés

**La CGT constate et dénonce un début de la campagne IR fixé au 20 avril, sans que la DG et notre direction locale n'aient anticipé la mise en œuvre maximale en amont du télétravail en SIP et du travail à distance via les téléphones portables professionnels permettant qu'un minimum d'agents soient en présentiel.**

- La DDR3 en télétravail par VPN pose des problèmes techniques. L'arrêté doit se faire à minima 1 fois par semaine, mais il s'effectue sans difficulté tous les jours dans notre direction.

**La CGT conteste cette application maximaliste, les missions en présentiel doivent être nécessaires ! Pourquoi tous les jours alors qu'une fois par semaine suffit ?! C'est faire prendre inutilement des risques aux agents !**

## **Autre information par la Direction**

- > Frais de repas pour les agents en présentiel : un décret est paru, dans l'attente de la note d'application de la DG.

*Prochaine audio Mercredi 15 avril*